

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 65**30 janvier 2001****SOMMAIRE**

C.T.M. Benelux, G.m.b.H., Luxembourg	3113	Kanmar S.A., Luxembourg	3074
Cents Grund & Boden S.A., Luxembourg	3114	Kinmore S.A., Luxembourg	3079
Cents Grund & Boden S.A., Luxembourg	3116	KMS S.A., Luxembourg	3083
Exagon Participations S.A., Luxembourg	3118	Kronberg International Holding S.A., Luxem- bourg	3083
Executive Investments S.A., Luxembourg	3075	Lavande S.A.H., Luxembourg	3084
Executive Investments S.A., Luxembourg	3075	Lead Invest S.A.H., Luxembourg	3085
Financial Engineering Corp. S.A.	3075	Leonardo Holding S.A., Luxembourg	3085
Finpe Norditalia Luxembourg S.A., Luxembourg . .	3076	Leonardo Holding S.A., Luxembourg	3086
Frenelvea Holding S.A., Luxembourg	3076	Locatrans, S.à r.l., Bettembourg	3086
Frigofood International, S.à r.l., Luxembourg	3076	Lufina S.A.H., Luxembourg	3087
G.M.B. Holding S.A., Luxembourg	3077	Malgame S.A., Luxembourg	3087
Gautier, S.à r.l. Gestion & Exploitation de Res- taurant, Luxembourg	3076	Marbrerie Hary, S.à r.l., Foetz	3086
Germandrea Holding S.A., Luxembourg	3076	Matia S.A., Luxembourg	3088
Global Dressage Management Group S.A., Luxem- bourg	3077	Mediaworld S.A., Luxembourg	3088
GO Investments S.A., Luxembourg	3077	Mediaworld S.A., Luxembourg	3088
Groupe Misaro S.A., Lintgen	3078	MK Finance S.A., Lintgen	3089
Horlogerie-Bijouterie Kinn, S.à r.l., Rodange	3078	MK Finance S.A., Lintgen	3089
I.R.C., Luxembourg	3081	(The) Montefiori Group S.A.H.	3107
Idropar S.A., Luxembourg	3075	Oclir S.A., Luxembourg	3089
Immoprop S.C.l., Mamer	3078	Oldenburg S.A.H., Luxembourg	3087
Indolux S.A.H., Luxembourg	3079	Omnicom Lux, Luxembourg	3089
Industrielle de Réassurance S.A., Luxembourg . . .	3079	Ordos S.A., Luxembourg	3090
International Machinery Trading Corporation S.A., Luxembourg	3080	Orilux Invest, S.à r.l., Luxembourg	3090
International Trade & Invest AG, Luxembourg . . .	3079	Orilux Invest, S.à r.l., Luxembourg	3092
Internet National S.A., Luxembourg	3080	P.B.M. S.A.H., Luxembourg	3093
Intsop S.A., Luxembourg	3081	Palca Investments S.A.H., Luxembourg	3092
Invest International Holdings S.A., Luxembourg . .	3081	Paragas S.A., Luxembourg	3093
Iris Productions S.A., Luxembourg	3081	Parax S.A.H., Luxembourg	3093
Jawar Holding S.A., Luxembourg	3080	Patris S.A., Luxembourg	3092
Jawar Holding S.A., Luxembourg	3080	PC Rental S.A., Luxembourg	3094
Jonros, S.à r.l., Strassen	3082	Pepe Pax Design, S.à r.l., Luxembourg	3094
Jorwine Finances S.A. Holding, Luxembourg	3082	Pepe Pax Design, S.à r.l., Luxembourg	3094
Jorwine Finances S.A. Holding, Luxembourg	3082	Peralex S.A., Luxembourg	3093
Jovis & Sigma, S.à r.l., Luxembourg	3082	Periandre S.A., Luxembourg	3094
Julius Baer Multiinvest, Sicav, Luxembourg	3083	Pert V S.A., Luxembourg	3088
K.Y.O. S.A., Luxembourg	3084	Profiline S.A., Luxembourg	3095
Kamelya S.A., Luxembourg	3083	R.B.I. (Luxembourg) S.A., Real Estate Business & Investments Consulting Company (Luxembourg) S.A., Hostert.	3117

Restaurant Over-Seas, S.à r.l., Luxembourg	3096	Standing Immo, S.à r.l., Luxembourg	3104
Restaurant Speltz, S.à r.l., Luxembourg	3096	Sweet Port S.A., Luxembourg	3104
Resto-Services S.A., Luxembourg	3096	Sweet Port S.A., Luxembourg	3105
Resto-Services S.A., Luxembourg	3096	Swipco (Luxembourg) S.A., Luxembourg	3106
Resto-Services S.A., Luxembourg	3097	Swipco (Luxembourg) S.A., Luxembourg	3106
Rick Holdings S.A., Luxembourg	3097	Tasis International S.A., Luxembourg	3106
Rick Holdings S.A., Luxembourg	3097	Task S.A., Luxembourg	3106
Ripo Holding S.A., Luxembourg	3095	Technogrout S.A., Luxembourg	3107
Rose Capital S.A., Luxembourg	3095	Tereco S.A., Luxembourg	3101
S.I.T. Finance S.A., Luxembourg	3101	TOMX, S.à r.l., Luxembourg	3108
S.P.A.C., S.à r.l., Luxembourg	3104	Tobie Investments S.A., Luxembourg	3108
Santar Holding S.A.H., Luxembourg	3098	Totta Holding S.A., Luxembourg	3110
Saval Airchilling and Freezing Systems S.A., Luxembourg	3084	Tranquillity Partners, S.à r.l., Luxembourg	3109
Scool S.A., Kehlen	3098	Trans Fund S.A., Luxembourg	3110
Semes Secretariat, S.à r.l., Luxembourg	3098	Tresfin S.A., Luxembourg	3106
Seulement A S.A., Luxembourg	3098	Triwo Luxembourg, S.à r.l., Wecker	3107
Shabco Holdings S.A., Luxembourg	3099	Two S.A., Luxembourg	3108
Shabco Holdings S.A., Luxembourg	3100	U.F.F. (Union Fiduciaire et Fiscale), S.à r.l., Luxembourg	3110
Sibinvest S.A.H., Luxembourg	3097	Uknitum Holding S.A., Luxembourg	3111
Signes Design & Cie S.C.A., Luxembourg	3100	Uniforinvest S.A., Luxembourg	3111
Smartwear S.A., Luxembourg	3101	Union de Financement et de Participation de Luxembourg S.A., Luxembourg	3112
Société de Groupements Financiers S.A., Luxembourg	3096	V.H.I. Verzolette Holding International S.A., Luxembourg	3112
Société Internationale des Développements et des Investissements S.A., Luxembourg	3101	Valauchan International S.C.A., Luxembourg	3112
Sofiar S.A., Mersch	3102	Vallecito S.A., Luxembourg	3112
Sofihold S.A., Luxembourg	3102	VIP Domotec, S.à r.l., Leudelage	3111
Sogerom S.A., Bereldange	3102	Vivis Investment Holding S.A., Luxembourg	3114
Soluxemco S.A., Luxembourg	3103	Vivis Investment Holding S.A., Luxembourg	3114
Soluxol S.A.H., Luxembourg	3103	Wallace Invest S.A., Luxembourg	3117
Somarlux S.A., Société Maritime Luxembourg S.A., Luxembourg	3102	Weber Steve, S.à r.l., Vichten	3117
Somarlux S.A., Société Maritime Luxembourg S.A., Luxembourg	3103	World Trade International S.A., Esch-sur-Alzette	3118

KANMAR S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
H. R. Luxemburg B 53.892.

*Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ordentlichen Generalversammlung am Freitag, dem 5. Mai 2000,
abgehalten am Gesellschaftssitz*

Sodann faßte die Versammlung einstimmig folgenden Beschluß:

Die Mitglieder des Verwaltungsrates Wolfram Voegelé und Pierre Jegou werden mit sofortiger Wirkung von ihren Ämtern abberufen.

Ihnen wird volle Entlastung erteilt.

Zu neuen Mitgliedern des Verwaltungsrates werden gewählt:

Herr Egon Bentz, Consultant, Luxembourg als Vorsitzender
und

Herr Götz Schöbel, Betriebswirt, Luxembourg.

Der Verwaltungsrat setzt sich somit zusammen aus folgenden Personen

Egon Bentz, Consultant, Luxembourg als Vorsitzender

Hermann-Josef Dupré, Rechtsanwalt, Luxembourg

Götz Schöbel, Betriebswirt, Luxembourg.

Das Mandat des Verwaltungsrates endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2001.

Luxembourg, den 5. Mai 2000.

Für die Versammlung
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 14, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): J. Muller.

(46106/782/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2000.

EXECUTIVE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 54.770.

Monsieur Enrique Segura, demeurant à Washington D.C., a démissionné de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

Luxembourg, le 21 août 2000.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 21, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45761/506/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

EXECUTIVE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 54.770.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juillet 2000

Monsieur Pascal Busson, administrateur de sociétés, demeurant Immeuble Cedrus, rue Ferneine, Achrafieh, Beyrouth, Liban, a été nommé en tant qu'administrateur supplémentaire, pour une période venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 21 août 2000.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 21, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45762/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

FINANCIAL ENGINEERING CORP. S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 41.585.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 16 août 2000 que la résolution unique suivante a été prise:

Résolution

Suite à la démission du conseil d'administration, les administrateurs suivants ont été nommés:

Madame Schoonjans Marie-Louise, demeurant Markt 36 à B-1780 Wemmel

Mademoiselle Eraly Virginie, demeurant Markt 36 à B-1780 Wemmel

GECOFI S.A., avec siège social 38, route d'Arlon à L-8410 Steinfort

Fait et passé à Steinfort, le 16 août 2000.

M.-L. Schoonjans

Le rapporteur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2000, vol. 541, fol. 8, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45764/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

IDROPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

Il résulte d'une délibération du Conseil d'Administration que M. Bob Bernard, diplômé H.E.C. Paris, domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, a été nommé président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué avec signature individuelle pour la gestion journalière.

Luxembourg, le 29 juin 2000.

Pour avis sincère et conforme

Pour IDROPAR S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2000, vol. 540, fol. 83, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45784/528/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

FINPE NORDITALIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 38.817.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2000, vol. 532, fol. 58, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

(45765/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

FRENELVEA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.666.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 22, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2000.

Pour UNION FIDUCIAIRE ET FISCALE

Agent domiciliataire

Signature

(45772/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

FRIGOFOOD INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 27, rue Emile Mayrisch.
R. C. Luxembourg B 41.567.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour la S.à r.l. FRIGOFOOD INTERNATIONAL

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45773/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

GAUTIER, S.à r.l. GESTION & EXPLOITATION DE RESTAURANT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 22.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour la S.à r.l. GAUTIER

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45775/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

GERMANDREA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.667.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 22, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2000.

Pour UNION FIDUCIAIRE ET FISCALE

Agent domiciliataire

Signature

(45777/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

GLOBAL DRESSAGE MANAGEMENT GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 69.393.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 18 août 2000 que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur André Mathieu et Domenico Giannessi de leurs fonctions d'administrateur de la société avec effet au 21 août 2000 et que Monsieur Marian Murzynski et Madame Antonella Natale sont cooptés en remplacement des administrateurs démissionnaires, à dater du 21 août 2000 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 août 2000.

GLOBAL DRESSAGE MANAGEMENT GROUP S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45779/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

G.M.B. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 32.653.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 16, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président du Conseil d'Administration
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2000.

Signature.

(45780/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

GO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.529.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg, le 28 juillet 2000, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. L'assemblée prend acte des démissions des trois administrateurs de la catégorie A en personne de Messieurs Si mone Perlo et Luca Perlo, Madame Barbara Perlo, auxquels décharge pleine et entière est accordée par vote spécial.
2. L'assemblée nomme en remplacement des précédents administrateurs de catégorie A:

- Madame Andrea Dany, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Madame Nicole Thommes, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

pour un mandat qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 15, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45781/693/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

GROUPE MISARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Lintgen, 1, rue Kasselt.

R. C. Luxembourg B 4.755.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, vol. 541, fol. 25, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

(45782/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE KINN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4818 Rodange, 20, avenue Dr. Gaasch.

R. C. Luxembourg B 45.125.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour *HORLOGERIE-BIJOUTERIE KINN, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45783/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

IMMOPROP, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-8216 Mamer, 14, rue de Bertrange.

L'an deux mille, le dix-huit juillet.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

A comparu:

Viviane Wagner, sans état, demeurant à L-8216 Mamer, 14, rue de Bertange, propriétaire de deux cent quatre-vingts (280) parts d'intérêt de la société civile immobilière IMMOPROP, avec siège social à L-8216 Mamer, 14, rue de Bertrange, constituée suivant acte du notaire André Schwachtgen de résidence à Luxembourg, en date du 31 juillet 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 48 du 6 février 1991.

Elle déclare d'abord céder à Thierry Beaujean, étudiant, demeurant à L-8216 Mamer, 14, rue de Bertrange, ici représenté par Viviane Wagner, susdite, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 17 juillet 2000, dont effet de cession.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement, une (1) part d'intérêt de la société, pour le prix de dix mille francs (10.000,- LUF).

Le cessionnaire sera propriétaire de la part d'intérêt lui cédée et il aura droit aux revenus et bénéfices dont elle sera productive à compter de ce jour, soit le 17 juillet.

Le cessionnaire sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés à la part d'intérêt cédée.

Le prix de cession a été payé par le cessionnaire à la cédante avant la passation des présentes et hors la présence du notaire. Ce dont quittance et titre.

En vertu d'un acte de liquidation et de partage de la communauté entre les époux Jean-Louis Beaujean, employé privé, demeurant à L-8216 Mamer, 14, rue de Bertrange et Viviane Wagner, préqualifiée, reçu par le notaire Roger Arrensdorff de Mondorf-les-Bains en date de ce jour, numéro précédent du répertoire, les parts d'intérêt de la société civile immobilière IMMOPROP ont été attribuées intégralement à Viviane Wagner, préqualifiée.

Ensuite, Jean-Louis Beaujean et Viviane Wagner, préqualifiés, agissant en leur qualité de gérant acceptent au nom de la société la cession qui précède, conformément à l'article 1690 du Code civil et dispensent le cessionnaire à faire signifier ladite cession à la société, déclarant n'avoir aucune opposition et aucun empêchement à faire valoir qui puissent arrêter son effet.

Finalement, les associés Viviane Wagner et Thierry Beaujean, préqualifiés, se réunissent en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, à l'unanimité, prennent les résolutions suivantes:

1) Ils donnent leur agrément en ce qui concerne la cession de part visée ci-avant.

2) Ils décident de modifier les premier et deuxième alinéas de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Il est créé cinq cent soixante parts d'intérêt d'une valeur nominale de dix mille francs attribuées comme suit à chacun des sociétaires en fonction de son apport.

1. Viviane Wagner, préqualifiée, cinq cent cinquante-neuf parts.	559
2. Thierry Beaujean, préqualifié, une part	1

Total: cinq cent soixante parts.	560»
--	------

3) Ils acceptent la démission de Jean-Louis Beaujean, susdit, de ses fonctions de délégué à la gestion journalière avec pouvoir de représenter la société par sa seule signature et lui donnent décharge pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

4) Ils nomment délégué à la gestion journalière avec pouvoir de représenter la société par sa seule signature pour une durée illimitée:

Viviane Wagner, préqualifiée.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V. Wagner, T. Beaujean, R. Arrensdoff.

Enregistré à Remich, le 1^{er} août 2000, vol. 463, fol. 81, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 7 août 2000.

Signature.

(45787/218/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

INDOLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 41.966.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signature

(45788/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

INDUSTRIELLE DE REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 28.689.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2000.

Signature.

(45789/253/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

INTERNATIONAL TRADE & INVEST AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 47.629.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2000, vol. 540, fol. 78, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2000.

(45793/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

KINMORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 52.930.

Constituée par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 22 novembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Un contrat de domiciliation à durée indéterminée a été conclu entre la société et M^e Albert Wildgen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 21, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45810/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

INTERNATIONAL MACHINERY TRADING CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 58.870.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 18 août 2000 que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur André Mathieu et Domenico Giannessi de leurs fonctions d'administrateur de la société avec effet au 21 août 2000 et que Monsieur Marian Murzynski et Madame Antonella Natale sont cooptés en remplacement des administrateurs démissionnaires, à dater du 21 août 2000 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 août 2000.

INTERNATIONAL MACHINERY TRADING CORPORATION S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45792/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

INTERNET NATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 71.814.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 18 août 2000 que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur André Mathieu et Domenico Giannessi de leurs fonctions d'administrateur de la société avec effet au 21 août 2000 et que Monsieur Marian Murzynski et Madame Antonella Natale sont cooptés en remplacement des administrateurs démissionnaires, à dater du 21 août 2000 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 août 2000.

INTERNET NATIONAL S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45794/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

JAWAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 21, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 août 2000.

JAWAR HOLDING S.A.

Signature

(45802/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

JAWAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.957.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juillet 2000

Monsieur Angelo de Bernardi, Madame Romaine Scheifer-Gillen et Madame Marie-Fiore Ries-Bonani sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Adrien Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 21, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45803/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

INTSOP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 72.804.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 10 août 2000 que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Domenico Giannessi de sa fonction d'administrateur de la société avec effet au 10 août 2000 et que Monsieur Murzynski est coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire à dater du 10 août 2000 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2000.

INTSOP S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45796/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

INVEST INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 7.656.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2000, vol. 540, fol. 78, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2000.

Pour UNION FIDUCIAIRE ET FISCALE

Agent domiciliataire

Signature

(45797/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

I.R.C.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 58.682.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 15 avril 1999

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Mademoiselle Céline Stein;
- Monsieur Philippe Slendzak

L'Assemblée renouvelle le mandat du commissaire aux comptes de la société:

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(45798/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

IRIS PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 23.916.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2000, vol. 537, fol. 93, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

(45799/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

JONROS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 168, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 44.584.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour la S.à r.l. JONROS

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45804/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

JORWINE FINANCES S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 41.081.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour la société

FIDUCIAIRE FIBETRUST

(45805/770/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

JORWINE FINANCES S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 41.081.

Constituée par acte passé par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 août 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 557 du 30 novembre 1992, modifiée par acte passé par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, en date du 23 juillet 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 770 du 23 octobre 1998.

Assemblée Générale Extraordinaire du 4 août 2000

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société JORWINE FINANCES S.A.H., tenue au siège social en date du 4 août 2000, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes pour les comptes annuels de 1997.

1° Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997, ainsi que des rapports de gestion et du commissaire aux comptes.

2° Décharge pleine et entière a été accordée aux administrateurs (Monsieur Roland Jhean, Monsieur Jean Beissel et COSTALIN LTD.) et au commissaire (FIDUCIAIRE FIBETRUST) pour les exercices de leurs fonctions respectives pour le bilan clôturant au 31 décembre 1997.

3° Le bénéfice de l'exercice, soit LUF 20.073.978,- est affecté comme suit:

Réserve légale	125.000,- LUF
Report à nouveau	19.948.978,- LUF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

JORWINE FINANCE S.A.H.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45806/770/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

JOVIS & SIGMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 54.829.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 16, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2000.

Signature.

(45807/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

JULIUS BAER MULTIINVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 60.225.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Annuelle du 9 mai 2000, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Hermann Beythan, Etude de Bandt Hecke, Lagae & Loesch, 11, rue Goethe, L-1011 Luxembourg.
- Bernard Schaetzel, BIL S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg
- Dr. Martin Vogel, JULIUS BAER INVESTMENT FUNDS SERVICES LTD., Freigutstrasse 40, CH-8010 Zürich.

Pour JULIUS BAER MULTIINVEST, SICAV

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 22, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45808/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

KAMELYA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 45.521.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2000, vol. 541, fol. 18, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliaire

(45809/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

KMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 67.398.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu au siège social le 14 avril 2000

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Gustave Stoffel de sa fonction d'administrateur, prend acte de cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet au 14 avril 2000, M. Lino Berti, employé privé, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

La présente cooptation sera soumise à la ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

KMS S.A.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45811/024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

KRONBERG INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 36.616.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2000.

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Signatures

(45813/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

K.Y.O. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 41.031.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 22 août 2000

- Monsieur Yves Schmit, administrateur de sociétés, demeurant à Strassen, a été nommé administrateur-délégué de la société.

Monsieur Yves Schmit a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement par sa seule signature.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45814/794/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

LAVANDE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 28.384.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 16, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 5 mai 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président,

- Madame Michèle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange,

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 novembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2000.

Signature.

(45815/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SAVAL AIRCHILLING AND FREEZING SYSTEMS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 50.504.

Le soussigné, SAVAL AIRCHILLING AND FREEZING SYSTEMS S.A., ayant son siège social à L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam, atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 août 2000:

– Ont été nommés administrateurs:

Monsieur Jan Jaap Geusebroek, conseiller, demeurant à L-2330 Luxembourg, 134, boulevard de la Pétrusse;

Monsieur Arend Wormgoor, conseiller, demeurant à NL-7478 Diepenheim (Pays-Bas), 22, Raadhuisstraat;

MARCH MANAGEMENT S.A., 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg;

en remplacement de Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, EUROLUX MANAGEMENT S.A. et Monsieur Arend Wormgoor;

–A été nommé administrateur-délégué Monsieur Jan Jaap Geusebroek, prénommé, en remplacement de Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim;

–Que les bureaux seront déplacés vers la nouvelle adresse: 26, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg.

SAVAL AIRCHILLING AND FREEZING SYSTEMS S.A.

J. J. Geusebroek

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 25, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45869/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

LEAD INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 69.585.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 16, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 27 juillet 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président,
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 novembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2000.

Signature.

(45816/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

LEONARDO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.577.

L'an deux mille, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Jean Steffen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire du conseil d'administration de la société anonyme LEONARDO HOLDING S.A., établie et ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix, en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration prise le 20 juillet 2000, duquel procès-verbal de réunion un exemplaire est annexé au présent acte.

La société a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 26 juin 2000, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Les statuts de la société ont été modifiés aux termes d'actes reçus par le notaire instrumentant

- en date du 3 juillet 2000, non encore publié au Mémorial, et
- en date du 11 juillet 2000, non encore publié au Mémorial.

Lequel comparant, agissant ès qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

a) que le capital actuel de la société est fixé à vingt-six millions cent quatre-vingt-quinze mille Euros (26.195.000,-), représenté par huit cent quarante-cinq mille (845.000) actions d'une valeur nominale de trente et un Euros (31,-) chacune,

b) que le capital autorisé de la société est fixé à trois cent soixante-douze millions Euros (372.000.000,-) ainsi qu'il résulte de l'article cinq (5) - sixième (6^{ème}) alinéa des statuts, dont la teneur est la suivante:

«Le capital autorisé est fixé à trois cent soixante-douze millions Euros (372.000.000,-), représenté par douze millions (12.000.000,-) actions d'une valeur nominale de trente et un Euros (31,-) chacune. Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification de statuts.

En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication du présent acte de constitution, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.»

Que dans sa prédite réunion, le conseil d'administration a décidé de réaliser une troisième tranche du capital autorisé à concurrence de trois cent vingt-trois millions huit cent vingt-six mille Euros (323.826.000,-) pour porter le montant actuel du capital social de vingt-six millions cent quatre-vingt-quinze mille Euros (26.195.000,-) à trois cent cinquante millions vingt et un mille Euros (350.021.000,-) par la création de dix millions quatre cent quarante-six mille (10.446.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de trente et un Euros (31,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à souscrire au pair et à libérer par des versements en espèces de trois cent vingt-trois millions huit cent vingt-six mille Euros (323.826.000,-),

que le conseil d'administration a accepté la souscription de toutes les actions nouvelles et que le détail de cette souscription résulte du procès-verbal du conseil d'administration.

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trois cent vingt-trois millions huit cent vingt-six mille Euros (323.826.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, l'article cinq (5) - premier (1^{er}) alinéa des statuts a désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.1.** Le capital social est fixé à trois cent cinquante million vingt et un milles Euros (350.021.000,-), représenté par onze millions deux cent quatre-vingt-onze mille (11.291.000,-) actions avec une valeur nominale de trente et un Euros (31,-) chacune.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital est évalué à cent trente et un millions de francs luxembourgeois (LUF 131.000.000,-).

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Steffen, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 août 2000, vol. 862, fol. 17, case 6. – Reçu 130.631.085 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 août 2000.

F. Kessler.

(45817/219/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

LEONARDO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 76.577.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 27 juillet 2000,

déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 23 août 2000.

F. Kessler.

(45818/219/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

LOCATRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3225 Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 59.239.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour la S.à r.l. LOCATRANS

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45819/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

MARBRENERIE HARY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 1A, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 40.800.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour la S.à r.l. MARBRERIE HARY

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45822/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

LUFINA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 21.214.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 16, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire 28 juillet 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2001:

BERCHEMSE IMMOBILIENMAATSCHAPPIJ S.A., Dascottelei 100 B6, B-2100 Anvers

représenté par Monsieur M. Heremans

Madame Anne-Marie Hanlet, Douglasstrasse 30, D-1000 Berlin 33

Madame Krista Vrambout, Kapellelaan 91, B-1860 Meise

Monsieur Antoon Peeters, Kapellelaan 91, B-1860 Meise

Monsieur Dayle Wheeler, demeurant à Caracas (Venezuela)

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2001:

Monsieur Marcel Heremans, Grote Steenweg 11, B-2600 Anvers

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2000.

Signature.

(45820/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

MALGAME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 42.552.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 3 juillet 2000

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Patrick Rochas;

- Mademoiselle Céline Stein;

- Monsieur Philippe Slendzak

L'Assemblée renouvelle le mandat du commissaire aux comptes de la société:

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(45821/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

OLDENBURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.239.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 16, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 2000:

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2001:

Madame Anne-Marie Hanlet, Douglasstrasse 30, D-1000 Berlin 33

Madame Krista Vrambout, Kapellelaan 91, B-1860 Meise

Monsieur Antoon Peeters, Kapellelaan 91, B-1860 Meise

Monsieur Dayle Wheeler, demeurant à Caracas (Venezuela)

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2001:

Monsieur Marcel Heremans, Grote Steenweg 11, B-2600 Anvers.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2000.

Signature.

(45831/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

MATIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 65.947.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour MATIA S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45824/503/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

MEDIWORLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 64.763.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat de l'exercice.	- 194.130 LUF
Résultats reportés à nouveau	- 194.130 LUF

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont prorogés et viendront à échéance lors de l'assemblée générale des actionnaires de l'an 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 août 2000.

DELOITTE & TOUCHE S.A.

Signature

(45825/799/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

MEDIWORLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 64.763.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 13, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 194.130 LUF
Résultat de l'exercice.	- 417.616 LUF
Résultats reportés à nouveau	- 611.746 LUF

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont prorogés et viendront à échéance lors de l'assemblée générale des actionnaires de l'an 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 16 août 2000.

DELOITTE & TOUCHE S.A.

Signature

(45826/799/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

PERT V S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 69.560.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PERT V S.A.

C. Schmitz / M. Lamesch

Deux Administrateurs

(45847/025/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

MK FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Lintgen, 1, rue Kasselt.

R. C. Luxembourg B 4.749.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Diekirch, vol. 541, fol. 25, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

(45827/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

MK FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Lintgen, 1, rue Kasselt.

R. C. Luxembourg B 4.749.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Diekirch, vol. 541, fol. 25, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

(45828/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

OCLIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 63.364.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 21 août que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Messieurs André Mathieu et Domenico Giannessi de leur fonctions d'administrateur de la société avec effet au 22 août 2000 et que Monsieur Marian Murzynski et Madame Antonella Natale sont cooptés en remplacement des administrateurs démissionnaires, à dater du 22 août 2000 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui procédera à l'élection définitive.

Pour mentions aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2000.

OCLIR S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45830/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

OMNICOM LUX

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 67.636.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 7 août 2000

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de;

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Maurice Houssa;
- Monsieur Stéphane Liegeois.

Et le mandat de commissaire aux comptes de

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG)

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2001.

Luxembourg, le 21 août 2000.

P. Rochas

Administrateur

(45832/636/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

ORDOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.827.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 4 juillet 2000

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 juillet 2000.

Pour extrait sincère et conforme

ORDOS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2000, vol. 538, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45833/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

ORILUX INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 61.037.

In the year two thousand, on the twenty-seventh of July.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared:

WW OCR B.V. (before named OLDESTEE NEDERLAND B.V.), having its registered office in Amsterdam (The Netherlands),

here represented by Mr Tim van Dijk, company director, residing in Luxembourg,

by virtue of proxy established on July 12, 2000.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to enact the following :

1) it is the sole actual partner of ORILUX INVEST, S.à r.l., a limited liability corporation, incorporated by deed of the undersigned notary, on September 17, 1997, published in the Mémorial C, Recueil number 13 of January 7, 1998. The articles of incorporation have been modified by a deed of the undersigned notary, on September 30, 1997, published in the Mémorial C, Recueil number 35 of January 16, 1998;

2) it has taken the following resolutions :

First resolution

The partner decides to suppress the designation of the nominal value of the shares.

Second resolution

The partner decides to convert the corporate capital of french francs (FRF) into Euro (EUR) with effect to January 1, 2000 at the rate of exchange of 6.55957 FRF for 1.- EUR prevailing since January 1, 1999.

The partner decide to convert all accounts in the books of the Company from French Francs (FRF) into Euro (EUR).

After this conversion, the capital is fixed at two hundred and twenty-eight thousand six hundred and seventy-three point fifty-two Euros (228,673.52 EUR) represented by one thousand five hundred (1,500) shares without designation of a nominal value.

Third resolution

The partner decides to increase the subscribed capital by eight hundred and twenty-six point forty eight Euros (826.48 EUR) without issuing any new shares, so that after this increase the capital will amount to two hundred and twenty-nine thousand five hundred Euros (229,500.- EUR) represented by one thousand five hundred (1,500) shares without designation of a nominal value.

Fourth resolution

This increase of capital has been full paid up by contribution in cash by the actual partner so that the amount of eight hundred and twenty-six point forty eight Euros (826,48.- EUR) is at the disposal of the company; proof of the payments has been given to the undersigned notary.

Fifth resolution

The partner decides the reintroduction of the designation of a nominal value of one hundred and fifty-three Euros (153.- EUR) per share.

Sixth resolution

The partner resolves to amend article 5 of the articles of incorporation, which shall henceforth have the following wording :

«**Art. 5.** The capital is set at two hundred and twenty-nine thousand five hundred Euros (229,500.- EUR) represented by one thousand five hundred (1.500) shares of one hundred and fifty-three Euros (153.- EUR) each.

The share quotas have been subscribed by WW OCR B.V., having its registered office in Amsterdam (The Netherlands), which is the sole partner of the company.»

Costs

For the purpose of the registration, the amount of eight hundred and twenty-six point forty-eight Euros (826,48 EUR) is valued at thirty-three thousand three hundred and forty Luxembourg francs (33,340.- LUF).

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which fall to be borne by the company as a result of the presently stated are estimated at approximately thirty thousand Luxembourg francs (30.000.- LUF).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

A comparu :

WW OCR B.V. (anciennement dénommée OLDESTEE NEDERLAND B.V.), ayant son siège social à Amsterdam (Pays-Bas),

Ici représentée par Monsieur Tim van Dijk, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 12 juillet 2000.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit :

- 1) qu'elle est le seul associé actuel de la société à responsabilité limitée ORILUX INVEST, S.à r.l., constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 17 septembre 1997, publié au Mémorial, Recueil C numéro 13 du 7 janvier 1998, et dont les statuts furent modifiés suivant acte du notaire instrumentant, en date du 30 septembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil numéro 35 du 16 janvier 1998 ;

- 2) qu'elle a pris les résolutions suivantes :

Première résolution

L'associé décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

Deuxième résolution

L'associé décide de convertir, avec effet au 1^{er} janvier 2000, la monnaie d'expression du capital social de francs français (FRF) en Euro (EUR) au cours de change de 6,55957,- FRF pour 1,- EUR en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1999.

L'associé décide de changer de la monnaie d'expression de tous les comptes de la société de francs français (FRF) en Euro (EUR).

Après cette conversion, le capital social est fixé à deux cent vingt-huit mille six cent soixante-treize virgule cinquante-deux Euros (228.673,52 EUR) représenté par mille cinq cents (1.500) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Troisième résolution

L'associé décide d'augmenter le capital social de huit cent vingt-six virgule quarante-huit Euros (826,48 EUR) sans émission de parts sociales nouvelles, c'est ainsi qu'après cette augmentation, le capital social aura un montant de deux cent vingt-neuf mille cinq cents Euros (229.500,- EUR) représenté par mille cinq cents (1.500) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

L'augmentation de capital a été intégralement libérée en espèces par l'associé actuel de la société de sorte que le montant de huit cent vingt-six virgule quarante-huit Euros (826,48 EUR) est à la disposition de la société ; preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

Cinquième résolution

L'associé décide de réintroduire une valeur nominale de cent cinquante-trois Euros (153,- EUR) par action.

Sixième résolution

L'associé décide de modifier l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à deux cent vingt-neuf mille cinq cents Euros (229.500,- EUR) représenté par mille cinq cents (1.500) parts de cent cinquante-trois Euros (153,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par WW OCR B.V., ayant son siège social à Amsterdam (Pays-Bas), qui est l'associé unique de la société.»

Frais

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de huit cent vingt-six virgule quarante-huit Euros (826,48 EUR) est évalué à trente-trois mille trois cent quarante francs luxembourgeois (33.340,- LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes à environ trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: T. van Dijk, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2000, vol. 125S, fol. 47, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 17 août 2000.

G. Lecuit.

(45834/220/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

ORILUX INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 61.037.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 17 août 2000.

G. Lecuit.

(45835/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

PALCA INVESTMENTS, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 44.058.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 16, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 6 avril 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président
- Madame Michelle Delfosse, ingénieur, demeurant à Tuntange
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 23 août 2000.

Signature.

(45836/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

PATRIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 68.138.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 18 août 2000 que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur André Mathieu et Domenico Giannessi de leur fonction d'administrateur de la société avec effet au 21 août 2000 et que Monsieur Marian Murzynski et Madame Antonella Natale sont cooptés en remplacement des administrateurs démissionnaires, à dater du 21 août 2000 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2000.

PATRIS S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45839/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

PARAGAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 55.581.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 22, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2000.

Signature.

(45837/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

PARAX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3, place Clairefontaine.
R. C. Luxembourg B 48.142.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 16, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Madmae Anne Meeus, épouse Boucau, demeurant à B-1340 Ottignies, Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Dominique de Ville de Goyet, administrateur de sociétés, demeurant à B-1190 Bruxelles
- Monsieur Olivier de Jamblinne de Meux, employé privé, demeurant à L-8285 Kehlen, Luxembourg
- Monsieur Philippe Amand, employé privé, demeurant à L-7516 Rollingen (Mersch).

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2000.

Signature.

(45838/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

P.B.M. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.631.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signature

(45840/009/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

PERALEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 47.476.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 18 août 2000 que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur André Mathieu et Domenico Giannessi de leur fonctions d'administrateur de la société avec effet au 21 août 2000 et que Monsieur Marian Murzynski et Madame Antonella Natale sont cooptés en remplacement des administrateurs démissionnaires, à dater du 21 août 2000 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2000.

PERALEX S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45845/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

PC RENTAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.132.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 5 juillet 2000

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2000.

Pour extrait sincère et conforme

PC RENTAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2000, vol. 538, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45841/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

PEPE PAX DESIGN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 40.778.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 24, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2000.

Signatures.

(45843/799/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

PEPE PAX DESIGN, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 40.778.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 16 août 2000
au siège social à Luxembourg, 31, Grand-Rue*

3. Le président propose à l'Assemblée Générale de convertir le capital social en Euros avec effet au 1^{er} janvier 2000 et ceci par incorporation de réserves. Après en avoir délibéré, les associés à l'unanimité:

décident de convertir le capital social actuellement exprimé en francs luxembourgeois (LUF 500.000) en Euros (EUR 12.394,68) avec effet au 1^{er} janvier 2000.

4. décident d'augmenter le capital social de cent cinq virgule trente-deux euros (EUR 105,32) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze virgule soixante-huit euros (EUR 12.394,68) à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) par incorporation de réserves classées sub Résultats reportés.

5. décident d'adapter l'article 5 des status pour lui donner la teneur suivante: «Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.»

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 24, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45844/799/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

PERIANDRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 42.071.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 5 juillet 2000

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2000.

Pour extrait sincère et conforme

PERIANDRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2000, vol. 538, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45846/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

PROFILINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 73.961.

Le soussigné, PROFILINE S.A., ayant son siège social à L-1126 Luxembourg, 26, rue d'Amsterdam, atteste par la présente que suivant les décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 août 2000:

– Ont été nommés administrateurs:

Monsieur Skawomir Piotr Wieskawski, conseiller, demeurant à Poland;

Monsieur Johannes Martinus Cornelis Thoonen, conseiller, demeurant au Pays-Bas;

en remplacement de Monsieur Clemens Maria Coops et Madame Gemma Maria Antoinette Van Daelen;

–A été nommé administrateur-délégué Monsieur Johannes Martinus Cornelis Thoonen, prénommé

en remplacement de Monsieur Clemens Maria Coops et Madame Gemma Maria Antoinette Van Daelen.

PROFILINE S.A.

C. J. Vorlijks

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 25, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45857/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

ROSE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 72.226.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2000, vol. 541, fol. 8, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 26 juin 2000, que M^e René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, a été élu comme administrateur supplémentaire et que le nombre des administrateurs a été augmenté de 3 à 4. Le mandat d'administrateur viendra à échéance après l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Signature.

(45867/779/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

RIPO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 53.996.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue le 19 juillet 2000 à 15.00 heures

Sont présents:

Monsieur Andrei Arzhanov;

Monsieur Alexander Melnik;

Monsieur Friedrich Czaufal.

M. Friedrich Czaufal préside la réunion et désigne M. Alexander Melnik comme secrétaire.

Le président rappelle que le siège social actuel de la société se trouve dans la Commune de Luxembourg au 17, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et qu'il y a lieu de changer l'adresse à l'intérieur de la même Commune.

Après discussion, le conseil d'administration adopte la résolution unique suivante:

Unique résolution

A l'unanimité des voix, le conseil d'administration de la société décide de maintenir le siège social de la société dans la Commune de Luxembourg, mais de déplacer l'adresse actuelle de la société du 17, boulevard Royal au 42, rue de Clausen, L-1342 Luxembourg, l'adresse postale étant B. P. 513, L-2015 Luxembourg.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne soulevant de questions, le Président déclare la réunion terminée à 15.15 heures.

Fait ce 19 juillet 2000.

F. Czaufal / A. Melnik

Le Président / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45866/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

RESTAURANT OVER-SEAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 321, rue de Rollingergrund.
R. C. Luxembourg B 60.228.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 541, fol. 25, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

(45859/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

RESTAURANT SPELTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 8, rue Chimay.
R. C. Luxembourg B 29.070.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 541, fol. 25, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

(45860/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SOCIETE DE GROUPEMENTS FINANCIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 6.466.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2000, vol. 540, fol. 78, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2000.

Pour UNION FIDUCIAIRE ET FISCALE

Agent Domiciliaire

Signature

(45881/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

RESTO-SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 45, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 58.762.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour RESTO-SERVICES S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45861/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

RESTO-SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 45, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 58.762.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour RESTO-SERVICES S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45862/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

RESTO-SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 45, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 58.762.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour RESTO-SERVICES S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45863/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SIBINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 60.456.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 16, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

Signataire catégorie A:

– Monsieur Akhtyam Z. Idrisov, directeur, demeurant à Tyumen (Russie), Président;

Signataires catégorie B:

– Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern;

– Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

– AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2000.

Signature.

(45876/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

RICK HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.836.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

Signatures

(45865/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

RICK HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 24.836.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue le 6 avril 1999 à 15.00 heures à Luxembourg

L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants pour une période d'un an.

Leur mandat viendra donc à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2000.

Pour copie conforme

J.-M. Heitz / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45864/009/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SANTAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 57.446.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 16, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 3 juillet 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Signature.

(45868/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SCOOOL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8361 Kehlen, Zone Industrielle.

R. C. Luxembourg B 71.695.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour SCOOOL S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45871/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SEMES SECRETARIAT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 27, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 54.163.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 541, fol. 25, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

(45872/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SEULEMENT A S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 66.599.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 21 août 2000 que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Messieurs André Mathieu et Domenico Giannessi de leurs fonctions d'administrateur de la société avec effet au 22 août 2000 et que Monsieur Marian Murzynski et Madame Antonella Natale sont cooptés en remplacement des administrateurs démissionnaires, à dater du 22 août 2000 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2000.

Pour SEULEMENT A S.A.

Signature

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45873/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SHABCO HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 46.050.

L'an deux mille, le dix août.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires et des porteurs de parts de fondateur de la société anonyme holding SHABCO HOLDINGS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 46.050, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 décembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 88 du 10 mars 1994. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 novembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil numéro 90 du 13 février 1999.

L'Assemblée est ouverte à onze heures quinze sous la présidence de Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant à Strassen,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Céline Bonvalet D.E.A., demeurant à F-Thionville.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Chantal Mathu, employée privée, demeurant à Arlon (B).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Suppression de l'article 4 des statuts relatif au transfert d'actions.

2. Suppression des 30.000 parts de fondateur et par conséquent suppression de l'article 7 des statuts relatif à ces parts de fondateur, suppression à l'article 8 des statuts du 2^{ème} et 3^{ème} paragraphe, suppression à l'article 15 des statuts de tous les termes faisant référence à ces parts de fondateur, suppression à l'article 16 des statuts, premier paragraphe des termes «et propriétaires de parts de fondateur», suppression à l'article 16 des statuts, premier paragraphe des termes «et propriétaires de part de fondateur», suppression à l'article 16 des statuts du 2^{ème} et dernier paragraphe.

3. Modification de l'article 9 des statuts, deuxième phrase du premier paragraphe pour lui donner la teneur suivante: «Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopie étant admis.»

4. Modification de l'article 9 des statuts, dernière phrase du deuxième paragraphe pour lui donner la teneur suivante: «Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.»

5. Suppression à l'article 9 des statuts du dernier paragraphe.

6. Suppression de l'article 10 des statuts relatif à la constitution d'un collège arbitral.

7. Acceptation de la démission de deux Administrateurs et nomination de leur remplaçants.

8. Décharge à donner aux Administrateurs démissionnaires.

9. Divers.

II.- Que les actionnaires et les porteurs de parts de fondateurs présents ou représentés, les mandataires des actionnaires et des porteurs de parts de fondateur représentés, ainsi que le nombre d'actions et de parts de fondateur qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires et les porteurs de parts de fondateur présents, les mandataires des actionnaires et des porteurs de parts de fondateur représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires et des porteurs de parts de fondateur représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires et les porteurs de parts de fondateur présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer purement et simplement l'article 4 des statuts relatif au transfert d'actions.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer les trente mille (30.000) parts de fondateur. En conséquence de cette résolution, les articles 7, 8, 15 et 16 des statuts seront modifiés comme suit:

L'article 7 des statuts est supprimé purement et simplement.

L'article 8 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 8. «La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires au non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.»

L'article 15 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 15. «L'assemblée générale se compose de tous les propriétaires d'actions de capital.

Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire.

Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.»

L'article 16 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 16. «Sauf dans les cas prévus par la loi, toutes les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article 9 des statuts comme suit:

Art. 9. (premier alinéa). «Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le deuxième paragraphe de l'article 9 des statuts comme suit:

Art. 9. (deuxième alinéa). «En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer purement et simplement le dernier paragraphe de l'article 9 des statuts.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de supprimer purement et simplement l'article 10 des statuts relatif à la constitution d'un collège arbitral.

Septième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de M^e Jean-Paul Goerens et la SOCIETE ANONYME MALOUPIC en leur qualité d'administrateurs actuels de la société et leur donne décharge.

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Jean-Robert Bartolini, employé privé, demeurant à L-4687 Differdange, 18-20, rue Woiver.
- Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant à L-8030 Strassen, 136, rue du Kiem.

Leur mandat expirera lors de l'assemblée générale de 2005.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2000, vol. 125S, fol. 50, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur demande par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2000.

J. Elvinger.

(45874/200/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SHABCO HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 46.050.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

J. Elvinger.

(45875/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SIGNES DESIGN & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 47.906.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2000.

Pour la société

Signature

(45877/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SMARTWEAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 63.364.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18 août 2000 que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Messieurs André Mathieu et Domenico Giannessi de leurs fonctions d'administrateur de la société avec effet au 21 août 2000 et que Monsieur Marian Murzynski et Madame Antonella Natale sont cooptés en remplacement des administrateurs démissionnaires, à dater du 21 août 2000 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2000.

Pour SMARTWEAR S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45879/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

TERECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 44.337.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2000.

Signature.

(45898/253/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

S.I.T. FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 69.606.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 16, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2000.

Signature.

(45878/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

**SOCIETE INTERNATIONALE DES DEVELOPPEMENTS
ET DES INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.
R. C. Luxembourg B 70.692.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 21 août 2000 que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Messieurs André Mathieu et Domenico Giannessi de leurs fonctions d'administrateur de la société avec effet au 22 août 2000 et que Monsieur Marian Murzynski et Madame Antonella Natale sont cooptés en remplacement des administrateurs démissionnaires, à dater du 22 août 2000 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2000.

Pour SOCIETE INTERNATIONALE DES DEVELOPPEMENTS ET DES INVESTISSEMENTS S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45882/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SOFIAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch.

R. C. Luxembourg B 50.927.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2000

Lors de l'assemblée ordinaire du 25 mai 2000 les actionnaires ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

L'assemblée générale ordinaire donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'ensemble des mandats en 1999.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à expiration, l'assemblée décide à l'unanimité de renommer Messieurs N. Arend et C. Fischbach comme membres du conseil d'administration ainsi que Madame Mia Schaack comme commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans. Le mandat de Madame Patricia Arend n'est plus prolongé. Est nommé nouveau membre du conseil d'administration pour une durée de 6 ans Madame Sylvie Winkin-Hansen, demeurant à Luxembourg.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2006.

N. Arend

Administrateur-délégué

Enregistré à Mersch, le 21 juin 2000, vol. 125, fol. 96, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

(45883/568/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SOFI HOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 57.244.

—
Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 21 août 2000 que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Messieurs André Mathieu et Domenico Giannessi de leurs fonctions d'administrateur de la société avec effet au 22 août 2000 et que Monsieur Marian Murzynski et Madame Antonella Natale sont cooptés en remplacement des administrateurs démissionnaires, à dater du 22 août 2000 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2000.

Pour SOFI HOLD S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45884/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SOGEROM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7233 Bereldange, 40, cité Grand-Duc Jean.

R. C. Luxembourg B 54.276.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 541, fol. 25, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

(45885/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SOMARLUX S.A., SOCIETE MARITIME LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 35.494.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 27, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Certifié conforme

Ch. De Laet / F. Bracke

Administrateur / Administrateur-délégué

(45889/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SOMARLUX S.A., SOCIÉTÉ MARITIME LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 35.494.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2000

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne, à l'unanimité des voix, décharge aux Administrateurs Messieurs Freddy Bracke, Charles De Laet, Marc De Ripainsel ainsi qu'au commissaire aux comptes Madame Marcella Smits pour l'exercice écoulé.

4. Les mandats des administrateurs MM. Freddy Bracke, Charles De Laet et Marc De Ripainsel ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Madame Marcella Smits viennent à échéance à la présente assemblée. L'Assemblée décide de réélire MM. Freddy Bracke, Charles De Laet et Marc De Ripainsel aux fonctions d'administrateurs et de nommer la Société EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, aux fonctions de Réviseurs aux comptes jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2001.

Certifié conforme

F. Bracke

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 27, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45888/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SOLUXEMCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 72.440.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 10 août 2000 que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur André Mathieu de sa fonction d'administrateur de la société avec effet au 10 août 2000 et que Monsieur Marian Murzynski est coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire, à dater du 10 août 2000 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2000.

Pour SOLUXEMCO S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45886/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SOLUXOL, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 6.077.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2000, vol. 541, fol. 16, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 4 juillet 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 23 août 2000.

Signature.

(45887/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

S.P.A.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.
R. C. Luxembourg B 69.569.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour S.P.A.C., S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45890/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

STANDING IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.347.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2000, vol. 540, fol. 62, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

(45891/720/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SWEET PORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.
R. C. Luxembourg B 55.614.

L'an deux mille, le deux août.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SWEET PORT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 11 juillet 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 512 du 10 octobre 1996.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 18 avril 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 412 du 30 juillet 1997.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Eliane Irthum, employée privée, demeurant à Hemlsange.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Graziella Castelli, employée privée, demeurant à F-Villerupt.

L'assemblée élit comme scrutateur Mademoiselle Caterina Scotti, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter :

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le Président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire.

Ladite liste de présence ainsi que, le cas échéant, les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les dix mille (10.000) actions, représentant l'intégralité du capital souscrit, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

Ordre du jour:

- 1.- Suppression de la valeur nominale.
- 2.- Conversion de la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en Euro.
- 3.- Augmentation du capital social à concurrence de deux mille cent six virgule quarante-huit Euros (2.106,48 EUR) pour le porter de son montant, après conversion, de deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize virgule cinquante-deux Euros (247.893,52 EUR) à deux cent cinquante mille Euros (250.000,- EUR) par incorporation d'une partie des bénéfices.
- 4.- Fixation de la valeur nominale à dix Euros (10,- EUR) par action.
- 5.- Fixation d'un capital autorisé de un million cinq cent mille Euros (1.500.000,- EUR).
- 6.- Modification de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec ce qui précède.
- 7.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des actions.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la monnaie d'expression du capital social de francs luxembourgeois en Euro au cours de 40,3399 LUF pour 1,- Euro, de façon à ce que le capital social de dix millions de francs luxembourgeois (10.000.000,- LUF) soit établi à deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize virgule cinquante-deux Euros (247.893,52 EUR).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux mille cent six virgule quarante-huit Euros (2.106,48 EUR) pour le porter de son montant, après conversion, de deux cent quarante-sept mille huit cent quatre-vingt-treize virgule cinquante-deux Euros (247.893,52 EUR) à deux cent cinquante mille Euros (250.000,- EUR) par incorporation d'une partie des bénéfices.

L'existence de ces bénéfices se dégage d'une situation financière au 31 décembre 1999, laquelle situation restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de fixer la valeur nominale des actions à dix Euros (10,- EUR) par action, de sorte que le capital social de deux cent cinquante mille Euros (250.000,- EUR) soit représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions de dix Euros (10,- EUR) chacune.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de fixer le capital autorisé à un million cinq cent mille Euros (1.500.000,- EUR).

Sixième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier et le quatrième alinéas de l'article 5 des statuts pour leur donner la teneur suivante :

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille Euros (250.000,- EUR), représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune, entièrement libérées.»

«**Art. 5. (quatrième alinéa).** Le capital autorisé de la société est fixé à un million cinq cent mille Euros (1.500.000,- EUR), représenté par cent cinquante mille (150.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune.»

Evaluation de l'augmentation du capital

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée à quatre-vingt-quatre mille neuf cent soixante-quinze francs luxembourgeois (84.975,- LUF).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la société à la suite du présent acte, s'élève à environ vingt-cinq mille francs luxembourgeois (25.000,- LUF).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé : E. Irthum, G. Castelli, C. Scotti, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 8 août 2000, vol. 414, fol. 91, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 16 août 2000.

E. Schroeder.

(45892/228/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SWEET PORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 11, boulevard Dr. Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 55.614.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 23 août 2000.

E. Schroeder.

(45893/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

TASIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 16.573.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 39, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Signature.

(45896/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

TRESFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 43.096.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 5 juillet 2000

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2000.

Pour extrait sincère et conforme

TRESFIN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2000, vol. 538, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45910/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SWIPCO (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 56.413.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 2000

Monsieur Pascal Busson, administrateur de sociétés, demeurant Immeuble Cedrus, rue Ferneine, Achrafieh, Beyrouth, Liban, a été nommé en tant qu'administrateur supplémentaire, pour une période venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 21 août 2000.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 21, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45895/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

SWIPCO (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 56.413.

Monsieur Enrique Segura, demeurant à Washington D.C., a démissionné de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

Luxembourg, le 21 août 2000.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 21, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45894/506/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

TASK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 47.912.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 18 août 2000

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- * Monsieur Patrick Rochas;
- * Monsieur Maurice Houssa;
- * Madame Céline Stein,

et le mandat de commissaire aux comptes de
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2000.

Luxembourg, le 18 août 2000.

P. Rochas

Administrateur

(45897/636/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

TRIWO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss.

R. C. Luxembourg B 61.458.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2000, vol. 540, fol. 62, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

(45911/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

TECHNOGROUT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 67.079.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 21 août 2000 que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur André Mathieu et Domenico Giannessi de leur fonction d'administrateur de la société avec effet au 22 août 2000 et que Monsieur Marian Murzynski et Madame Antonella Natale sont cooptés en remplacement des administrateurs démissionnaires, à dater du 22 août 2000 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale qui procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2000.

TECHNOGROUT S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45899/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

THE MONTEFIORI GROUP, Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 77.150.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue à Luxembourg en date du 14 juillet 2000

La séance est ouverte à 14.30 heures.

Administrateurs présents:

- Guy Ludovissy
- Dominique Kohl
- Alexia Meier

Ordre du jour:

- Emission de trois certificats d'inscription nominative des actions de la société.
- Divers.

Seule et unique résolution

Après avoir délibéré, et constaté que l'intégralité du capital social a été libéré, le Conseil d'Administration, à la demande des actionnaires, décide à l'unanimité d'émettre 3 (trois) certificats d'inscription nominative comme suit:

N°1 au nom de Monsieur et Madame Ludovissy-Kohl, demeurant à L-2551 Luxembourg, 21, avenue du X Septembre, portant sur 998 (neuf cent quatre-vingt-dix-huit) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (Euro cent) de la société;

N°2 au nom de Mademoiselle Laurence Ludovissy, demeurant à L-2551 Luxembourg, 21, avenue du X Septembre, portant sur 1 (une) action d'une valeur nominale de EUR 100,- (Euro cent) de la société;

N°3 au nom de Monsieur Philippe Ludovissy, demeurant à L-2551 Luxembourg, 21, avenue du X Septembre, portant sur 1 (une) action d'une valeur nominale de EUR 100,- (Euro cent) de la société;

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.45 heures.

G. Ludovissy / D. Kohl / A. Meier

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2000, vol. 541, fol. 11, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(45900/309/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

TWO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 54.002.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 5 juillet 2000

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2000.

Pour extrait sincère et conforme

TWO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2000, vol. 538, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(45912/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

TOBIE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 49.718.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 21 juillet 2000

L'Assemblée prend acte de la démission de Madame Cristina Ferreira en date du 15 mars 2000.

L'Assemblée entérine la décision du Conseil d'Administration du 21 mars 2000 de coopter Monsieur Maurice Houssa aux fonctions d'administrateur.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Patrick Rochas,
- Monsieur Philippe Slendzak;
- Monsieur Maurice Houssa.

Et le mandat de commissaire aux comptes de
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2000.

Luxembourg, le 16 août 2000.

P. Rochas

Administrateur

(45901/636/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

TOMX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2680 Luxembourg, 44, rue de Vianden.

Between

Mademoiselle Sandrine Dilschneider, residing in Luxembourg

The buyer

and

Monsieur Johan Nijenhuis, residing in Itzig

The seller

Whereas

The seller is the owner of 378 shares of EURO 30 each of TOMX, S.à r.l. (the company) having its registered at rue de Vianden 44, L-2680 Luxembourg, duly incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg having a share capital of EURO 12,600 represented as follows:

Johan Nijenhuis.....	378 shares
Denis Marchant.....	42 shares
Total:.....	420 shares

Now it is agreed as follows:

The seller shall sell to the buyer 378 shares of the company free from all liens and charges.

The buyer agrees to buy from the seller 378 shares of the company for the total consideration of LUF 900,000.

This total sum shall be settled on or before the 28th of August 2000 less any accounts paid by the buyer to the seller as agreed upon.

The seller hereby warrants to the buyers.

That he is the sole owner of the above mentioned shares.

That at the date of August 28th, 2000 the shares are free from all liens and charges and all other rights and interests of the seller with, against or in the company.

That the company is not engaged in any litigation or arbitration proceedings as plaintiff or defendant and that there are no such proceedings pending or threatened either by or against the company and there are no facts which are likely to give raise to any litigation or arbitration.

That there will be full disclosure concerning all matters relating to the assets and liabilities and commitments of the company and the seller confirms that there are no liabilities or commitments or other matters that could result in any claim or demand being made against the company.

That all statutory books, records and accounts of the company and all monthly and annual returns in respect thereof are in order and shall be up to date at the date of 28th August 2000.

That the particulars stated in this agreement are correct in every way.

That on August 28th, 2000 the company is not indebted to any person, company or body whatsoever other than agreed by the seller and buyers at the signing of this agreement.

This agreement shall be governed by and construed in accordance with Luxembourg law. Any litigation or dispute arising out of this agreement shall be resolved by arbitration, according to Luxembourg arbitration rules as set forth in the Code Civil Procedure, such arbitration shall be final and may not be appealed against.

Done in Luxembourg, in four originals.

S. Dilschneider / J. Nijenhuis

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 20, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(45903/000/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

TRANQUILLITY PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.

R. C. Luxembourg B 69.537.

—

Le 21 juillet 2000 s'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire au siège social de la société, durant laquelle les résolutions suivantes ont été prises:

- a) Décharge a été accordée à Monsieur Pascal Wiscour-Conter en sa qualité de gérant technique
- b) A été nommé, en remplacement du gérant démissionnaire, à dater du 5 juillet 2000, Monsieur Raymond Van Herck, licencié en sciences commerciales et maritimes, demeurant à Luxembourg
- c) Le gérant Monsieur Raymond Van Herck, préqualifié, a été nommé à la gestion journalière de la société, ainsi qu'à la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas 600.000 LUF (ou la contre-valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: pour tous autres engagements spécialement les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature des deux gérants.
- d) La société CLYBOUW ET ASSOCIES, AUDIT DE BANQUES ET ENTREPRISES a été nommée comme commissaire aux comptes.
- e) Le siège social de la société a été transféré à 42, rue de Clausen, L-1342 Luxembourg à partir du 6 juillet 2000.
- f) A dater du 6 juillet, la société LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A., a été nommée comme «Dirigeant maritime» dans le cadre de la loi maritime de 1990 et de ses lois modificatives.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2000.

TRANQUILLITY PARTNERS, S.à r.l.

Signature

Les membres du bureau

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 23, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(45908/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

TRANS FUND S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

Il résulte d'une délibération du Conseil d'Administration que MM. André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, et Gérard Matheis, conseil économique, domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, ont été nommés administrateurs-délégués avec signature individuelle pour la gestion journalière et que M. André Wilwert, préqualifié, a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 12 juillet 2000.

Pour avis et conforme

Pour TRANS FUND S.A.

KMPG Financial Engineering

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2000, vol. 540, fol. 83, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45909/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

U.F.F. (UNION FIDUCIAIRE ET FISCALE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.317.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 22, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2000.

Pour UNION FIDUCIAIRE ET FISCALE

Signature

(45913/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

TOTTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1362 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

R. C. Luxembourg B 34.252.

L'an deux mille, le dix août.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding TOTTA HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 2 juillet 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C en date du 29 décembre 1990, numéro 483.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 2 juillet 1991, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C en date du 2 janvier 1992, numéro 1.

L'assemblée est présidée par Monsieur Herman Tob, administrateur de sociétés, demeurant à Flamingo Laan, 20, B-2610 Anvers.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur John Weber, fondé de pouvoirs, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Philippe Tob, ingénieur, demeurant à Avenue de Prince Héritier, 16, B-1200 Bruxelles.

Le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les deux cents (200) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour:

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Mise en liquidation de la société.

2.- Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur John Weber, fondé de pouvoirs, demeurant à Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état, et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: H. Tob, J. Weber, P. Tob.

Enregistré à Mersch, le 16 août 2000, vol. 414, fol. 99, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 22 août 2000.

E. Schroeder.

(45907/228/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

UKNITUM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 64.143.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 5 juillet 2000

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2000.

Pour extrait sincère et conforme

UKNITUM HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2000, vol. 538, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45914/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

UNIFORINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 69.378.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 5 juillet 2000

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2000.

Pour extrait sincère et conforme

UNIFORINVEST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2000, vol. 538, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45915/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

VIP DOMOTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3364 Leudelange, 41, rue de la Poudrerie.

R. C. Luxembourg B 45.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour VIP DOMOTEC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45920/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

UNION DE FINANCEMENT ET DE PARTICIPATION DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 23.110.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 5 juillet 2000

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2000.

Pour extrait sincère et conforme

UNION DE FINANCEMENT ET DE PARTICIPATION DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2000, vol. 538, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45916/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

VALAUCHAN INTERNATIONAL, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 52.454.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2000, Messieurs Francis Lepoutre, directeur, E-Madrid, Francisco Barbero, directeur, E-Madrid, et Jean-Marie Deberdt, directeur, F-Croix, ont été reconduits dans leurs mandats de membres du conseil de surveillance.

Luxembourg, le 29 juin 2000.

Pour avis sincère et conforme

Pour VALAUCHAN INTERNATIONAL S.E.C.P.A.

KMPG Financial Engineering

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2000, vol. 540, fol. 83, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45917/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

VALLECITO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 44.332.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 5 juillet 2000

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2000.

Pour extrait sincère et conforme

VALLECITO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2000, vol. 538, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45918/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

V.H.I. VERZOLETTE HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 65.213.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 5 juillet 2000

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2000.

Pour extrait sincère et conforme

V.H.I. VERZOLETTO HOLDING INTERNATIONAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2000, vol. 538, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45919/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

C.T.M. BENELUX, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.
Gesellschaftssitz: L-2410 Luxemburg, 218, rue de Reckenthal.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausend, den vierzehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Marc Cravatte, mit dem Amtssitz in Ettelbrück.

Ist erschienen:

Herr Velimir Stojnic, Geschäftsmann, wohnhaft in L-2732 Luxemburg, 29, rue Wilson, welcher den instrumentierenden Notar ersuchte die Satzung einer Einmanngesellschaft mit beschränkter Haftung (société unipersonnelle à responsabilité limitée) wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Es wird andurch eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die einschlägigen gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung C.T.M. BENELUX, G.m.b.H.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Strassen. Er kann durch einfache Entscheidung der Geschäftsführung in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Gegenstand der Gesellschaft ist das Betreiben einer Import-Export Gesellschaft aller Waren ausser Militärmaterial, sowie alle Tätigkeiten welche sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen, oder seiner Erfüllung dienlich und nützlich sind.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in einhundertfünfundzwanzig (125) Anteile von je einhundert Euro (EUR 100,-), welche alle durch den Kompargenten Velimir Stojnic übernommen werden.

Somit wird Herr Velimir Stojnic alleiniger Teilhaber der Gesellschaft.

Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt eingezahlt:

- a) durch Einbringen durch Herrn Velimir Stojnic von:
- einem Personenwagen «AUDI A6 TDI», Immatrikulations-Nummer EL99I (L), im Wert von siebentausendfünfhundert Euro (EUR 7.500,-);
 - einem Computer «Ciboks EN2SB 500 Mz», im Wert von eintausend Euro (EUR 1.000,-);
 - einem Scanner «Hewlett Packard Seanjet 5300 C», in Wert von dreihundert Euro (EUR 300,-);
- b) durch Einzahlen auf das Konto der Gesellschaft einer Summe baren Geldes in Höhe von dreitausendsiebenhundert Euro (EUR 3.700,-).

Der Kompargent erklärt, und der Notar stellt fest, dass obiger Betrag von dreitausendsiebenhundert Euro voll auf den Namen der Gesellschaft eingezahlt ist.

Art. 7. Im Falle wo die Gesellschaft mehrere Teilhaber hat, sind die Anteile unter ihnen frei übertragbar.

Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nicht-Gesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Art. 8. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch die Generalversammlung, welche ihre Befugnisse und die Dauer ihrer Mandate festlegt.

Art. 9. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres. Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2000.

Art. 10. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres wird durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt.

Das Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten und der gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 11. Durch den Tod eines Gesellschafters erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Art. 12. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, und dessen Abänderungen.

Kosten

Die Kosten welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von fünfundzwanzigtausend Franken (25.000,-) Franken.

Erklärung für den Fiskus

Zu allen fiskalischen Zwecken wird der Betrag des Gesellschaftskapitals abgeschätzt auf fünfhunderttausend Luxemburger Franken (LUF 500.000,-).

Generalversammlung

Alsdann hat der Komparent, welcher das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, nachfolgende Beschlüsse gefasst:

- a) die Adresse der Gesellschaft lautet: L-2410 Strassen, 218, rue de Reckenthal;
- b) Zum alleinigen Geschäftsführer der Gesellschaft wird bestimmt, Herr Velimir Stojnic, vorgenannt;
- c) er hat alle Befugnisse, um im Namen der Gesellschaft zu handeln und dieselbe durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten;
- d) die so erteilten Befugnisse bleiben gültig bis zu einem gegenteiligen Beschluss der Generalversammlung.

Da nichts weiteres auf der Tagesordnung stand, wurde die Generalversammlung geschlossen. Worüber Urkunde, aufgenommen in Ettelbrück, in der Amtsstube des instrumentierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: V. Stojnic, M. Cravatte.

Enregistré à Diekirch, le 19 juillet 2000, vol. 603, fol. 57, case 8. – Reçu 5.042 francs.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

Für gleichlautende Abschrift zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbrück, den 31. Juli 2000.

M. Cravatte.

(45932/205/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2000.

VIVIS INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 70.696.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 29 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 728 du 30 septembre 1999. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 8 octobre 1999, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 989 du 23 décembre 1999, et en date du 26 mai 2000, acte non encore publié.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 22, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

VIVIS INVESTMENT HOLDING, Société anonyme

Signature

(45921/546/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

VIVIS INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 70.696.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 13 juillet 2000 a reconduit pour un terme d'un an les mandats d'administrateur de Messieurs Robert Roderich, Luciano Dal Zotto et Nico Becker, leurs mandats venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2001.

L'Assemblée a nommé en qualité de Commissaire aux comptes, pour un terme d'une année, Monsieur Guy Schosserler, expert-comptable, demeurant à L-3409 Dudelange, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2001.

Pour extrait conforme

VIVIS INVESTMENT HOLDING, Société anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2000, vol. 541, fol. 22, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45922/546/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

CENTS GRUND & BODEN S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxembourg, 203, route d'Esch.

STATUTEN

Im Jahre zweitausend, den siebten Juli.

Vor Uns, Notar Frank Molitor, im Amtssitz in Düdelingen (Großherzogtum Luxembourg).

Sind erschienen:

1) OELSNER FINANCIAL CORP., mit Sitz in Tortola, British Virgin Islands, hier vertreten durch Max Galowich, Jurist, wohnhaft in Strassen, und Jean Paul Frank, Buchhalter, wohnhaft in Mersch,

2) CAPEHART INVESTMENTS LTD., mit Sitz in Tortola, British Virgin Islands, hier vertreten durch Max Galowich, Jurist, wohnhaft in Strassen, und Jean-Paul Frank, Buchhalter, wohnhaft in Mersch.

Vorgenannte Personen ersuchen den unterzeichneten Notar, die Satzung einer von ihnen zu gründenden Aktiengesellschaft luxemburgischen Rechts wie folgt zu beurkunden

Art. 1. Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung CENTS GRUND & BODEN S.A. gegründet.

Art. 2. Die Gesellschaft wird gegründet für eine unbestimmte Dauer von heute an gerechnet. Sie kann frühzeitig aufgelöst werden durch Entscheid der Aktionäre, entscheidend so, wie im Falle einer statutenänderung.

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse militärischer, politischer, ökonomischer oder sozialer Natur die normale Aktivität der Gesellschaft behindern oder bedrohen, so kann der Sitz der Gesellschaft durch einfache Entscheidung des Verwaltungsrates in eine andere Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg oder sogar ins Ausland verlegt werden und zwar so lange bis zur Wiederherstellung normaler Verhältnisse.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist Erwerb, Inwertsetzung und Verkauf von Grundstücken und Gebäuden.

Die Gesellschaft kann ihren Gesellschaftszweck direkt oder indirekt, im eigenen Namen oder für Rechnung Dritter, allein oder in Vereinigung mit anderen Personen, verfolgen und jede Transaktion tätigen, die diesen Gesellschaftszweck oder denjenigen der Gesellschaften in denen sie eine Beteiligung hält, fördert.

Im allgemeinen kann die Gesellschaft sämtliche kaufmännische, finanzielle, mobiliare oder immobilare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzwecks der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt einunddreißigtausend Euro (31.000,- EUR), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien mit einem Nominalwert von je einunddreißig Euro (31,- EUR), welche eine jede Anrecht gibt auf eine Stimme in den Generalversammlungen.

Die Aktien, je nach Wahl des Eigentümers, sind Inhaberaktien oder lauten auf Namen.

Die Aktien können, auf Wunsch des Besitzers, aus Einzelaktien oder aus Aktienzertifikaten für zwei oder mehr Aktien bestehen.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Art. 6. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern besteht und welcher aus seinen Reihen einen Vorsitzenden wählt. Sie werden ernannt für eine Dauer die sechs Jahre nicht überschreiten darf.

Art. 7. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten. Er ist für alles zuständig, was nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die vorliegende Satzung der Generalversammlung vorbehalten ist.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt Vorauszahlungen auf Dividenden zu machen, im Rahmen der Bedingungen und gemäß den Bestimmungen welche durch das Gesetz festgelegt sind.

Der Verwaltungsrat kann die ganze oder teilweise tägliche Geschäftsführung, sowie die Vertretung der Gesellschaft betreffend diese Geschäftsführung, an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder, Direktoren, Geschäftsführer oder Agenten übertragen, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen. Die Gesellschaft wird verpflichtet sei es durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, sei es durch die Einzelunterschrift derjenigen Person welche vom Verwaltungsrat hierzu bestellt wurde.

Art. 8. Die Tätigkeit der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Kommissare überwacht.

Sie werden ernannt für eine Dauer, welche sechs Jahre nicht überschreiten darf.

Art. 9. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 10. Die jährliche Generalversammlung tritt am Gesellschaftssitz oder an dem im Einberufungsschreiben genannten Ort zusammen und zwar am ersten Montag des Monats Mai jeden Jahres um 11.00 Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Art. 11. Die Generalversammlung hat die weitestgehenden Befugnisse, um alle Akte, welche die Gesellschaft interessieren, zu tätigen oder gutzuheißen. Sie entscheidet über die Zuweisung und über die Aufteilung des Nettogewinns.

Die Generalversammlung kann beschließen, Gewinne und ausschüttungsfähige Rücklagen zur Kapitaltilgung zu benutzen, ohne Durchführung einer Kapitalherabsetzung.

Art. 12. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915, sowie auf dessen spätere Änderungen.

Übergangsbestimmungen

1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2000.

2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet statt im Jahre 2001.

Kapitalzeichnung

Die Aktien wurden wie folgt gezeichnet:

1. OELSNER FINANCIAL CORP., vorgeannt, fünfhundert Aktien	500
2. CAPEHART INVESTMENTS LTD., vorgeannt, fünfhundert Aktien	500
Total: eintausend Aktien	1.000

Das gezeichnete Kapital wurde bar in voller Höhe eingezahlt. Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von einunddreißigtausend Euro (31.000,- EUR) zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wird.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, daß die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Gründungskosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und jedwelche Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlaß gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf ungefähr siebenundvierzigtausend Luxemburger Franken (47.000,- LUF).

Außerordentliche Generalversammlung

Alsdann treten die Gesellschafter zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammen, zu der sie sich als ordentlich einberufen betrachten, und fassen einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluß

Die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf drei (3) festgelegt und die der Kommissare auf einen (1).

Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

- a) Alois Peters, Bauunternehmen wohnhaft in Dockendorf (Bundesrepublik Deutschland);
- b) Serge Cecon, Immobilienmakler, wohnhaft in Dickweiler;
- c) Henner Vogel, Ingenieur, wohnhaft in Trier (Bundesrepublik Deutschland).

Zweiter Beschluß

Zum Kommissar wird ernannt:

Die Gesellschaft LUX-AUDIT mit Sitz in Luxemburg.

Dritter Beschluß

Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden am Tage der Generalversammlung welche über das Geschäftsjahr 2005 befindet.

Vierter Beschluß

Die Anschrift der Gesellschaft lautet L-1471 Luxemburg, 203, route d'Esch.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, die Anschrift der Gesellschaft abzuändern innerhalb der Gemeinde in der sich der statutarische Gesellschaftssitz befindet.

Fünfter Beschluß

Gemäß den Bestimmungen des Artikels 60 des Gesetzes über die Gesellschaften und Artikel 7 der gegenwärtigen Satzung, ist der Verwaltungsrat ermächtigt unter seinen Mitgliedern ein oder mehrere geschäftsführende Verwaltungsratsmitglieder, welche befugt sind die Gesellschaft durch ihre alleinige Unterschrift zu verpflichten für alles was die tägliche Geschäftsführung anbelangt, (administrateur-délégué) zu bezeichnen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, 4, rue Henri Schnadt.

Und nach Vorlesung und Erklärung an die Erschienenen haben dieselben Uns, Notar, nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, mit Uns, Notar, gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Galowich, P. Frank, F. Molitor

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 juillet 2000, vol. 851, fol. 53, case 8. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 19 juillet 2000.

F. Molitor.

(45930/223/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2000.

CENTS GRUND & BODEN S.A., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-1471 Luxemburg, 203, route d'Esch.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de réunion du conseil d'administration du 14 juillet 2000 de la société CENTS GRUND & BODEN S.A., établie et ayant son siège social à L-1471 Luxemburg, 203, route d'Esch, constituée le 7 juillet 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2000, vol. 540, fol. 16, case 6, que Alois Peters, entrepreneur, demeurant à Dockendorf (Allemagne), a été nommé administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa signature individuelle pour les actes de la gestion journalière.

Signé: Vogel, Cecon, A. Peters.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 23 août 2000.

F. Molitor.

(45931/223/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2000.

**R.B.I. (LUXEMBOURG) S.A., REAL ESTATE BUSINESS & INVESTMENTS CONSULTING
COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Hostert.

Réunion du conseil d'administration

Administrateurs présents:

- Marc Masciovecchio, administrateur-délégué;
- Tessy Masciovecchio, administrateur;
- Jasmin Hodzic, administrateur.

Suite aux démissions des administrateurs 1) Monsieur Hervé Roth, employé privé, demeurant à F-57330 Hettange-Grande, et 2) Mademoiselle Ludivine Plessy, demeurant à F-57230 Bouzonville, sont nommés jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle à être tenue en 2001, qui doit confirmer les mandats:

- 1) Mademoiselle Tessy Masciovecchio, sans état particulier, demeurant au 8, Roudenhaff, L-6985 Hostert
- 2) Monsieur Jasmin Hodzic, employé privé, demeurant au 278, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Ensuite les administrateurs prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

a. Monsieur Masciovecchio est confirmé dans son poste d'administrateur-délégué et autorisé et chargé par le Conseil de signer tout engagement quelconque, y compris les contrats de prêts bancaires, avec les ouvertures et gestion de comptes, tout acte notarié, et ceci sans restriction, par sa seule signature au nom et pour le compte de la Société.

b. Il est décidé de procéder par acte notarié à l'échange d'une partie de terrain suivant convention signée avec l'Administration Communale de Niederanven en date du 5 novembre 1998.

c. Il est décidé que le bâtiment situé au 8, Roudenhaff, Hostert, sera mis en vente et Monsieur Masciovecchio s'occupera exclusivement de cette vente.

Fait et décidé à Hostert, le vingt-deux août de l'année deux mille.

M. Masciovecchio / T. Masciovecchio / J. Hodzic

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 27, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(45858/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

WALLACE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 28.068.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2000, vol. 541, fol. 26, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 14 août 2000

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- * Monsieur Patrick Rochas;
- * Monsieur Philippe Slendzak;
- * Monsieur Maurice Houssa

et le mandat de commissaire aux comptes de
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2000.

P. Rochas

Administrateur

(45923/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

WEBER STEVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9189 Vichten, 24, rue du Lavoir.

R. C. Luxembourg B 41.016.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 13 août 2000, vol. 540, fol. 68, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour WEBER STEVE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(45924/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

WORLD TRADE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 48-52, rue du Canal.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 août 2000, vol. 317, fol. 31, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 août 2000.

G. Bernabei jr

Bureau de comptabilité

(45927/630/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2000.

EXAGON PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

STATUTS

L'an deux mille, le vingt-huit juillet.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1.- La société CARDALE OVERSEAS INC., ayant son siège social à Tortola, P.O Box 3175, Road Town (British Virgin Islands),

ici représentée par Madame Frie van de Wouw, employée privée, demeurant à Hesperange,

en vertu d'une procuration donnée le 12 octobre 1998, laquelle a été déposée au rang des minutes du notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en vertu d'un acte de dépôt reçu en date du 28 avril 1999;

2.- La société TASWELL INVESTMENTS LTD, ayant son siège social à Tortola, P.O Box 3175, Road Town (British Virgin Islands), ici représentée par Madame Frie van de Wouw, prénommée,

en vertu d'une procuration donnée le 12 octobre 1998, laquelle a été déposée au rang des minutes du notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en vertu d'un acte de dépôt reçu en date du 28 avril 1999.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, siège social, objet, durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EXAGON PARTICIPATIONS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, ou dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

La décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Dans l'exercice de toutes ses activités, la société pourra également, par simple décision du conseil d'administration, établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à deux cent mille euros (200.000,- EUR), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix du propriétaire. La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un administrateur, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mardi du mois de mai, à 9.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

S'il existe des titres faisant l'objet d'usufruit, le droit de vote appartient tantôt à l'usufruitier, tantôt au nu-propriétaire, selon que la délibération est de nature à porter atteinte au droit de l'usufruitier ou du nu-propriétaire.

Titre VI.- Année sociale, répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve atteindra le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière constitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et les modifications ultérieures.

Dispositions transitoires

1) Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2001.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2002.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1) La société CARDALE OVERSEAS INC., prénommée, mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	1.999
2) La société TASWELL INVESTMENTS LTD, prénommée, une action	1

Total: deux mille actions 2.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de deux cent mille euros (200.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation du capital social

Pour les besoins du fisc, il est déclaré que les deux cent mille euros (200.000,- EUR), représentant le capital social, équivalent à huit millions soixante-sept mille neuf cent quatre-vingts francs luxembourgeois (8.067.980,- LUF).

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à cent trente-cinq mille francs luxembourgeois (135.000,- LUF).

Les actionnaires sus-indiqués, représentant l'intégralité du capital souscrit ont immédiatement procédé à la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, cette assemblée a adopté, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).

Deuxième résolution

Sont nommés administrateurs:

- 1) Madame Nathalie Carbotti, employée privée, demeurant à Luxembourg;
- 2) Mademoiselle Anne-Françoise Fouss, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique);
- 3) Monsieur Brunello Donati, conseiller en entreprises, demeurant à Ponte Capriasca (Suisse).

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Troisième résolution

A été nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises agréé, demeurant à Luxembourg.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Quatrième résolution

Le siège social est établi à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. van de Wouw, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 4 août 2000, vol. 419, fol. 48, case 5. – Reçu 80.680 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 21 août 2000.

A. Weber.

(45933/236/162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2000.
